

**VILLE DE SAINT-PASCAL**

## **AVIS PUBLIC**

### **DÉPÔT DU BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE conformément aux exigences de l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable, un bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 a été dressé;

QUE tout utilisateur desservi par le réseau d'eau potable de la municipalité peut prendre connaissance dudit bilan à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 405, rue Taché, Saint-Pascal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Donné à Saint-Pascal, ce 5<sup>e</sup> jour de février 2020.

La greffière,

---

Louise St-Pierre, avocate, OMA

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal municipal l'Essentiel de l'information du 6 mars 2020 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 5 février 2020.

Signé à Saint-Pascal, ce 5<sup>e</sup> jour de février 2020.

La greffière,

---

Louise St-Pierre, avocate, OMA